La lettre des Amis du Patrimoine Rennais
Mars - Avril 2020

ÉDITORIAL

« CA IRA MIEUX DEMAIN ! »

La nature nous nargue joliment derrière les vitres de nos résidences. Nous suivons de très près l'éclosion des bourgeons jusqu'à la feuille, du bon vieux chêne voisin ou de ses confrères. Nous admirons la palette de couleurs des fleurs de printemps et envions la liberté des oiseaux des parcs et jardins. Nous rongeons notre frein mais pour l'instant, l'essentiel est de nous protéger et de préserver les nôtres et tous les autres.

Nous profitons de notre lettre pour faire reparaître les extraits les plus signifiants du premier rapport moral et d'activités présenté en 2005 par Jean-Yves Veillard. Son décès nous a touchés d'autant plus que nous ne pouvions pas lui rendre, de suite, l'hommage qu'il méritait pour avoir entraîné derrière lui, à partir de la démolition de la chapelle de la Visitation en 2004, des *"Sauveteurs de Patrimoine matériel et immatériel*" qui tiennent toujours bon. Nous trouverons l'opportunité de provoquer un rassemblement pour repenser à lui dès que cela sera possible.

Nous pensions que nous pouvions dormir sur nos deux oreilles pendant ce confinement en ce qui concerne l'octroi des permis de construire-démolir ...

Que nenni!

Il y en a eu au moins un, délivré le 11 mars 2020, qui vient de nous être signalé au 16 rue de la Palestine devant un hôtel particulier doté dans l'annexe du PLUI (Patrimoine local d'Urbanisme Intercommunal) de deux étoiles. Caché derrière des arbres, il en méritait trois et le droit de ne pas être renversé. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons qu'adresser un recours gracieux à la Maire de Rennes (délai de 2 mois après affichage) contre ce regrettable accord à l'appétit financier des promoteurs et investisseurs. Nous encourageons toutes celles et ceux que cela choque à en faire autant.

L'Assemblée Générale programmée le 18 avril dans un premier temps est évidemment reportée, sans doute durant le dernier trimestre 2020, sans date précise arrêtée jusqu'à maintenant. Le Bureau actuel restera en place d'ici là. Il faudra que nous soyons certains que tous les adhérents seront bien autorisés à sortir et surtout participer à un regroupement.

Après cet entr'acte inopiné nous continuerons de plus belle notre action de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine en espérant que le zèle des saccageurs d'architecture et de beautés végétales sera émoussé pour un certain temps.

Comptez sur notre empathie, notre soutien ! Toutes ces frustrations, nous les partageons avec vous!

Bien cordialement.
Le Président: Michel COIGNARD

RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR JEAN-YVES VEILLARD POUR LA 1ÈRE A.G ORDINAIRE LE 19/11/ 2005

(Extraits) ***UNE ACTION CONFORME AUX ORIENTATIONS DE NOS STATUTS***

Il ne s'agit pas de donner ici une liste exhaustive des actions et activités, mais à partir de quelques exemples, de dégager des lignes de force, mais aussi de faiblesse.

- **La valorisation du Patrimoine :**

Nous prendrons comme exemple l'action qui conduit la présidence de l'Université de Rennes 1 à mieux mettre en valeur la sculpture de François Bazin "Les quatre éléments" rue du Thabor. Nous avons saisi l'occasion des Journées du Patrimoine en Septembre dernier pour à la fois présenter le résultat de notre intervention et faire découvrir cette belle œuvre comme nous l'avons fait pour la frise "Le Travail" de Camille Godet à la Salle de la Cité. Le devenir de ce décor étroitement lié à l'histoire de ce bâtiment reste en suspens tant que n'est pas connue la nouvelle orientation qui sera donnée à cette salle. Dans le même esprit de faire connaître des actions qui valorisent le patrimoine, ont été organisées les visites de deux chantiers de restauration, celui de l'hôtel Bouexic du Pinieuc, rue de la monnaie et celui d'un habitat dans l'ilôt, rue de Penhouët-rue Saint Michel. Je tiens à remercier ici Dominique Urien et Géraldine Lesage, les deux architectes responsables de ces chantiers.

- **Un rôle d'expertise :**

Quand la question du déplacement éventuel du monument aux morts d'Emmanuel Le Ray et du sculpteur Emmanuel Dolivet a été évoquée, notre Conseil d'administration a estimé devoir –sans trancher sur le fond- exprimer son avis. Un dossier a été constitué présentant avantages et inconvénients de plusieurs sites susceptibles d'accueillir ce moment et privilégiant, en argumentant une hypothèse. Ce dossier a été transmis à la municipalité et pris en compte.

- **Un devoir de vigilance :**

Qu'il s'agisse de l'hôtel particulier du directeur de l'ancienne Compagnie du Bourbonnais, boulevard de la Tour d'Auvergne, des pavillons encadrant la chapelle à l'entrée du cimetière du Nord ou du manoir de la Poterie dont on nous avait fait craindre la disparition, notre association a exercé son devoir de vigilance.

- **Les dossiers au long cours :**

Par-là, je désigne les gros dossiers pour lesquels notre capacité de faire des propositions, de peser sur les décisions est très lié au moment où nous intervenons. Plus notre intervention se situe en amont, plus nous avons des chances de faire valoir nos arguments donc d'être entendus et suivis. Je vais, ici, encore, prendre quelques exemples :

- La Halte des chemins de fer d'Ille-et-Vilaine sur la rive Est du Mail.

Le cas de ce petit bâtiment dont l'intérêt historique – seul témoin subsistant du réseau des TIV – l'emporte sur l'intérêt proprement architectural. Un de nos adhérents nous avait alerté et avait réuni une documentation. Situé dans une ZAC (Mail-Mabilais) dont le début remonte à près de vingt ans, notre intervention se situe très en aval et si nous avons utilisé au mieux les arguments, il n'est pas certain qu'ils soient pris en compte.

- L'aménagement de l'ancien site de la Brasserie Graff/Kronembourg.

Nous sommes ici un peu plus en amont, mais le choix des bâtiments à conserver était fait quand nous avons pu visiter le site fin Mars. Si on peut se féliciter du choix de garder les bâtiments de l'architecte G.R Lefort, nous n'avons pu peser pour sauver la cheminée, qui nous semblait un signal fort. A noter que lors des Journées du patrimoine, l'intervention de Jérome Cucarull fut suivie par une centaine de personnes. Il nous faut maintenant être présent pour que les aménagements qui vont être réalisés ne viennent pas contredire la mise en valeur de ces beaux témoins de l'architecture industrielle de la première moitié du vingtième siècle.

- Le troisième exemple est celui de l'aménagement des Prairies Saint-Martin.

Ce dossier a mobilisé plusieurs d'entre nous tout au long de l'année écoulée (visites sur le terrain, participation à des réunions...) et continue à nous mobiliser. Nous n'avons pas voulu nous cantonner au seul aspect du sauvetage et de la transmission des techniques de confection des haies, mais essayer de proposer la réalisation d'une étude qui aborde l'ensemble des questions de manière à mieux éclairer l'originalité de ce site.

- Dernier exemple : le site des Jacobins, place Sainte Anne, ensemble patrimonial de premier plan.

Nous avons, lors de notre dernier C.A adopter une démarche : demande de visite du site et des bâtiments; rencontre avec F. Ribemont, conservateur du musée des Beaux-Arts; à partir de là, élaboration d'une stratégie.

- **Perspectives :**

Je pourrais citer d'autres exemples (du dossier de la Courrouze à celui de la Prison Jacques Cartier, des perspectives de réaménagement de la place du Parlement...) Un constat s'impose : pour une toute jeune association, les domaines d'intervention sont nombreux et il nous faut croître pour à la fois élargir les compétences internes à l'association et pour peser plus s'il y a blocage. Nos finances ne nous permettent pas une campagne de promotion – nous l'avions envisagé mais nous avons vite renoncé : même avec un prix d'ami, notre trésorerie n'aurait pas supporté le prélèvement.

C'est vous, Mesdames et Messieurs qui constituez les meilleurs soutiens, les meilleurs – pardonnez l'expression – "publicitaires" de l'association. Nous essaierons de trouver une formule d'aménagement des horaires de réunions de manière à ce que le Conseil d'administration garde un équilibre dans sa composition entre actifs et retraités. Cela peut paraître anodin mais c'est à la fois un problème de fond et une question d'image pour notre association" (Jean-Yves Veillard – 19 Novembre 2005)

(Les derniers mots en caractère gras des propos de Jean-Yves sont on ne peut-plus d'actualité.)
(J'ajouterai la nécessité de parité entre femmes et hommes – M. Coignard)

Notre parcours des nouvelles patrimoniales nous a appris aussi le décès de Pierre Housieaux, Président de l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris Historique. Atteint par le coronavirus depuis une dizaine de jours, il était confiné chez lui et suivi à distance. Son état s'est soudainement dégradé et il s'est éteint durant le week-end des 28 et 29 mars. Président depuis une vingtaine d'années, il a œuvré avec beaucoup de force et de détermination pour la défense du Patrimoine parisien dont il avait fait un véritable combat personnel.

QUELQUES BREVES …

Rue Rallier du Baty

Moins de bruit, propreté satisfaisante, moins de pollution, façades libérées des barnums enlaidissant ...

Le confinement est en cours !

✓ RAPPEL COTISATIONS :

Même si la date de l'Assemblée Générale est repoussée, la trésorerie de l'association doit être alimentée. Pour renouveler votre soutien, il vous suffit d'envoyer vos nom, prénom, adresse postale et courriel, N° téléphone accompagné d'un chèque établi au nom de "Association Les Amis du Patrimoine Rennais" à l'adresse suivante: Association Les Amis du Patrimoine Rennais – 13 Square Lucien Rose – 35000 Rennes

Montant de la cotisation:
Simple=10€ - 5€ pourles moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi / Famille=12€ / Bienfaiteur=20€ ou plus

✓ BREVES :

Un recours simple avec le concours technique de l'Association Tiez Breiz a été adressé dans la période des 2 mois après l'affichage du permis de construire-démolir à Madame la Maire de Rennes pour exprimer notre opposition à la destruction de la plupart des dépendances de la Ferme des Champs rôtis – La Robiquette et notre volonté de voir l'ensemble totalement maintenu.
Un autre recours simple sera envoyé prochainement à la Maire de Rennes pour signifier notre protestation contre le permis de démolir l'Hôtel particulier du 16 rue de la Palestine.

✓ JEU DE PAUME :

Le Conseil d'administration vient de formuler une demande officielle d'avoir sa résidence principale dans la Maison de Quartier du Jeu de Paume, rue Saint Louis. Le Bureau a rencontré l'équipe d'animation du lieu et attend la réponse de l'APRAS- Organisme Gestionnaire qui doit prendre la décision en concertation avec les associations déjà accueillies et engagées pour assurer l'avenir de l'équipement.

✓ PATRIMOINE FERROVIAIRE :

On espère un déblocage ces prochains mois de la part des gestionnaires du Poste Central d'Aiguillage hors service de la Gare de Rennes. On se réjouit de l'intention d'une liste candidate à l'élection municipale de restaurer et réaffecter des hangars et locaux des anciens Ateliers SNCF-Techni Centre.

✓ PRISON JACQUES CARTIER :

A en croire une majorité des listes candidates aux municipales de Rennes, la Maison d'arrêt Jacques Cartier devrait être sauvegardée et transformée en lieu d'animation culturelle...A suivre...

- ✓ **ABBÉ GRÉGOIRE (DÉPUTÉ À LA CONVENTION) - Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme et les moyens de le réprimer (14 fructidor an II - 31 août 1794)**

[…] les connaissances utiles, comme la vertu, sont à l'ordre du jour : on ne les commande pas. Celles-là, on les enseigne ; celle-ci, on l'inspire. L'un et l'autre sont les fruits de l'éducation ; et vous n'obtiendrez pas même des fruits abortifs, si l'on n'organise promptement une éducation nationale qui fera chérir la liberté par principes et par sentiments : quand la révolution sera dans les esprits et dans les cœurs, elle sera partout.

Pour remplir totalement le but de ce rapport, nous vous proposerons des moyens de réprimer les dilapidations. Elles ont pour cause l'ignorance ; il faut l'éclairer : la négligence ; il faut la stimuler : la malveillance et l'aristocratie ; il faut les comprimer. […]

Les fripons ont des lettres de naturalité pour toutes les monarchies ; mais ils doivent être étrangers dans une République : ne pas les dénoncer, c'est être leur complice, c'est haïr la patrie. Ne confondons pas avec eux des hommes dont la droiture égale la simplicité ; discernons les vrais coupables dont le cœur dirigeait la main, de ceux qui, coupables en apparence, n'ont été qu'égarés ; mais frappons sans pitié tous les voleurs […].

Nous sommes loin de vous proposer, comme chez les Grecs, la peine de mort pour les délits dont il s'agit.

[…] En Italie, le peuple est habitué à respecter tous les monuments, et même ceux qui les dessinent. Accoutumons les citoyens à se pénétrer des mêmes sentiments. Que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux, qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous.

Ces monuments contribuent à la splendeur d'une nation, et ajoutent à sa prépondérance politique. C'est là ce que les étrangers viennent admirer. Les arènes de Nîmes et le pont du Gard ont peut-être plus rapporté à la France qu'ils n'avaient coûté aux Romains.

[…] Inscrivons donc, s'il est possible, sur tous les monuments, et gravons dans tous les cœurs cette sentence : « Les barbares et les esclaves détestent les sciences, et détruisent les monuments des arts ; les hommes libres les aiment et les conservent ».

- ✓ **DESSIN HUMOURISTIQUE POUR TERMINER CETTE NOUVELLE LETTRE DES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS**